



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



Flash infos du 21 mars 2014

(en téléchargement version pdf sur notre site)

Temps partiel ...suite

Contrairement à l'habitude, **tous les collègues désirant travailler à temps partiel** l'an prochain, que ce soit pour une première demande ou une reconduction, doivent faire parvenir leur fiche de demande à l'administration. Cela ne veut pas dire que la 2^{ème} ou 3^{ème} année sera refusée, mais les indications des jours travaillés sont nécessaires pour construire les couplages de postes. Date butoir de réception à la direction académique : **9 avril**
Voir notre article en ligne > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article863>

Mouvement



Notre brochure d'aide et conseils est en préparation. Si vous n'êtes pas adhérent, pour la commander, c'est ici > <http://lc.cx/pR9> - Prenez aussi connaissance des dates de réunions et permanences mouvement.

La fiche 2nde phase a été revue à notre demande. Nous sommes satisfaits que les collègues puissent exprimer une priorité de compléments de service sur 5 écoles.
<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article840>

AGENDA CARTE SCOLAIRE : fermeture ? ouverture ?

- CHSCT départemental le 24 au soir
- Commission écoles le 31 mars au matin (communiquez nous la situation de vos effectifs par mail ...)
- CTSD 1^{er} degré le 7 avril après midi : carte scolaire
- CDEN le 14 avril : carte scolaire – horaires des écoles

La Hors-Classe des PE ...et si c'était maintenant ?



Le nombre de collègues qui bénéficieront de la hors classe va encore augmenter. Pourquoi pas vous ?

En effet, cette année, le ratio de passage à la Hors-Classe est de 4%. Il était de 2% en 2013, augmenté à 3% à la rentrée 2013. C'est le résultat des mesures catégorielles décidées au printemps 2013.

Après le protocole d'entrée en discussion **signé par le SE-Unsa**, les ratios de passage ont donc été augmentés. Concrètement, deux fois plus de collègues passeront à la Hors-Classe en 2014 qu'en 2012. Ce ratio sera d'ailleurs porté à 4.5% pour la rentrée 2015. Pour le SE-Unsa, cette augmentation du ratio de hors classe doit se poursuivre pour atteindre 7 %.

Cette mesure a des répercussions significatives sur les rémunérations des professeurs des écoles et sur les montants des pensions.

Dans la Marne il y avait usuellement 40 PE admis à la hors-classe, en septembre dernier 20 heureux de plus en ont bénéficié et nous pensons que ce sera 80/82 collègues qui y seront admis en septembre 2014.

Dans notre département, l'examen des passages à la Hors-Classe est prévu à la **CAPD du 12 juin**.

Fiche de suivi pour nos adhérents > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article864>

Groupe de travail poste adaptés pour raisons médicales et allègements de service

Tous nos adhérents ont été prévenus des informations qui ont été données les concernant. Vous pouvez nous contacter si vous aviez fait une demande.

800 000 enseignants ... et moi ? et moi ?



L'Éducation Nationale, c'est plus de 800 000 enseignants. Et vous dans tout cela ? Réussissez-vous à conjuguer vie personnelle et vie professionnelle ? Est-ce que vous vous épanouissez dans votre métier d'aujourd'hui ? Souhaitez-vous faire évoluer votre parcours professionnel ? Vos aspirations et vos projets sont-ils pris en compte ? Au SE-Unsa, nous pensons que l'École et ses personnels ont tout à gagner à reconnaître et à valoriser les compétences de chacun. Mais, pour cela, il faut bousculer des schémas bien établis. Nous avons besoin de vous pour construire le nouveau cadre professionnel dont l'enseignant du 21^{ème} siècle a besoin.

Prenez le pouvoir sur votre métier, prenez la parole ! <http://questionnaires.se-uns.org/index.php/651428>

Message à tous ceux qui nous demandent un suivi syndical et qui ne sont pas encore adhérents

Il n'y a aucune raison de ne pas adhérer maintenant et de ne pas bénéficier de tous les avantages offerts par le SE-UNSA.

- suivi systématique
- conseils pertinents
- information rapide
- publications thématiques
- fiches pratiques
- soutien à toute l'équipe de militants !



Cerise sur le gâteau ... vous recevez une attestation pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts ... voire, si vous êtes non-imposables, vous avez l'immense joie de recevoir un chèque du trésor public !

Les adhésions découverte c'est par ici > <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique694>

Vos contacts 1^{er} degré au Se-UNSA Marne :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 Secrétaire départementale et Premier degré
Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 Secrétaire Académique, 1^{er} et 2nd degré
Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 Premier degré et Jeunes enseignants
Jeanne TITUS-CARMEL / Permanence le mardi – Premier degré et Jeunes enseignants
Marie-Alice DESTIGNY / SEGPA et ASH 06 14 65 12 05

[Retrouvez l'organigramme de l'équipe du SE-UNSA Marne ici](#)

*Un syndicat
pour moi!*

Non adhérent : Pour se désabonner, envoyer la simple mention « désabonnement » en retour
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
66% de la cotisation en crédit d'impôts même pour les non imposables.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>